

Acquérir les premiers gestes de la restauration



OBJECTIFS-EMPLOIS VISÉS

OBJECTIFS

- Découvrir le secteur de la restauration
- Acquérir les techniques de base et les gestes professionnels des métiers de la restauration
- Acquérir un premier niveau d'emploi direct
- Faire émerger des besoins de formation qualifiants

ORGANISATION

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée : 12 semaines (420 heures) dont 5 semaines de stage en entreprise (175 heures)

35 heures par semaine 9h/12h30 – 13h30/17h

Du 13/11/2018 au 12/02/2019 à l'AFEC de Blois

Réunion d'informations collectives à l'AFEC de Blois :

- 30/10/2018 à 9h30
- 07/11/2018 à 9h30

PUBLIC VISÉ – PRE-REQUIS

- Demandeurs d'emploi
- Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs.
- Supporter la station debout, avoir une bonne résistance physique.

Tests et entretien de motivation.

NOS ATOUTS :

- Une aide à la recherche d'entreprise
- Un suivi régulier lors des stages
- Des formateurs issus du monde professionnel

PROGRAMME

Découvrir les métiers en lien avec le secteur de la restauration

Produire et préparer des hors d'œuvre, des entrées chaudes et froides

Réaliser et présenter des plats chauds simples et élaborés

Assembler des desserts de restaurant

Réaliser le service en salle et au bar : de l'accueil à l'encaissement des clients

Approvisionner et servir des plats en restauration self service

Participer au lavage en machine ou à la main, de la vaisselle

Législation et démarche **HACCP** en matière de sécurité alimentaire

Sensibilisation aux principes de **développement durable**

Module de **Techniques de Recherche d'Emploi**

FINANCEMENT

« *Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire. Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.* »

Possibilité d'intégrer des salariés en poste qui souhaitent se professionnaliser sur des modules de formation (plan de formation, CPF, etc..)

Possibilité d'intégrer des demandeurs d'emploi via une AFPR ou une POE.

Le Financement de la formation est soumis au respect de certaines conditions ainsi qu'à un accord préalable du ou des financeurs – Nous consulter.